



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Convention cadre "Petites Villes de Demain" valant Opération de revitalisation du territoire (ORT)

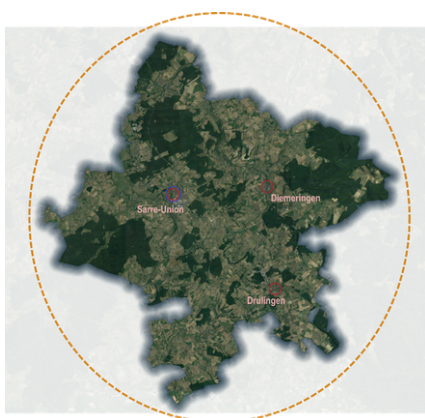
Annexe 02

FICHES ACTIONS



Partie 2 Programme d'action

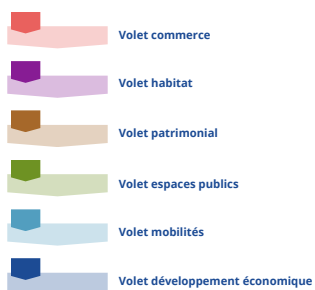
Actions intercommunales



- Légende**
- Communes labélisées PVD
 - Site de l'OPAHRIU
 - Site de l'ORT

10 ACTIONS PRIORITAIRES

Par **VOLET** thématique



Concevoir une stratégie de communication

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : Etat, ANCT, Banque des territoires, ADIRA, Agence de communication.

Description de l'action et bénéficiaires

L'Alsace Bossue possède des atouts insoupçonnés par les personnes extérieures et par ses propres habitants. L'intercommunalité doit mener une stratégie de communication à cet égard. L'ambition est décliner cette stratégie via la conception d'un plan de marketing territorial ayant comme principal axe l'attractivité du territoire, ciblant essentiellement de nouveaux arrivants et le maintien de la population actuelle. Ce plan marketing cherche à mettre en valeur un ensemble de thématiques comme le cadre de vie de qualité, le tissu économique, les richesses naturelles et mémorielles ou encore les différents services et équipements qui drainent le territoire.

Cette action se déclinera en ligne (site web, réseaux sociaux), mais également auprès des élus communautaires qui auront comme référentiel des éléments de langage, slogans et argumentaires communs.

Dépenses

Fonctionnement

7 500 € HT

Investissement

> 12 500 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Met en valeur les principales centralités et ce sur diverses thématiques.

 S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Stratégie de communication	12 500 € HT	CCAB	à définir
Promotion du territoire (site web, réseaux sociaux...)	à définir	Etat	à définir
		ANCT	à définir
Poste interne "Communication"	7 500 € HT	Banque des territoires	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2024

2e Semestre :

Consultation auprès d'une agence de communication et de marketing pour concevoir et définir une stratégie d'attractivité.

2025

Promotion du territoire faite à partir d'outils choisis lors de la stratégie (plateforme, site web, réseaux sociaux, banderoles...).

Conception de guides et kits d'accueil (guide d'installation des ménages, guide des bonnes adresses, référents d'accueil...).

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Fréquentation des outils numériques (site web, plateforme, réseaux sociaux...);
Nb d'investisseurs en contact avec l'intercommunalité ;
Retours des habitants.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et/ou délégué.

 Annexes :

Définir une charte paysagère et d'aménagement

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : Région Grand-Est, PNR VN, CAUE, CCI, CMA, Agence de communication, PETR PSPP, Concours national des entrées de ville.

Description de l'action et bénéficiaires

Au même titre que les grandes agglomérations, les petites villes doivent s'adapter aux enjeux climatiques et environnementaux qui se préparent. L'intérêt ici est de proposer un guide des bonnes pratiques et une charte de préconisation d'actions par le biais d'un référentiel commun lors de nouveaux projets pour préserver la qualité environnementale et valoriser l'identité rurale du territoire.

Trois objectifs permettent d'investir différentes localités :

- les entrées de villes (règlements publicitaire, végétalisations, signalétiques communes...),
- la signalétique commerciale intra-urbaine (lisibilité de l'offre commerciale),
- la qualité environnementale des espaces publics : la gestion alternative des eaux pluviales, la végétalisation des espaces publics et privés, la désimperméabilisation des sols, la lutte contre les îlots de chaleur, aménagement et formes urbaines...

Dépenses

Fonctionnement

5 000 € HT

Investissement

20 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de conserver une identité unique "Alsace Bossue" dans les futures opérations d'aménagement.

 S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financiers	Montant (€ HT)
Elaboration charte	20 000 € HT	CCAB	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	Communes	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2024-2025

Elaboration de la charte, en concertation avec les partenaires associés, en lien avec les études réalisées (ex : SPR).

Elaboration de la stratégie d'entrée de ville.

Elaboration de la stratégie de lisibilité commerciale en concertation avec les représentants du monde commerçant et artisanal.

Consultation auprès d'une agence de communication pour concevoir les livrables.

2026

Début de l'effectivité de la charte.

Premières poses des éléments de signalétique.

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nb d'opérations définies suite à la charte.

Photographie avant - après des entrées de villes.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et/ou délégué.

 Annexes :

Définir un programme de théâtralisation des rues

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Communes associées

Partenaires associés : CCI, CMA, Associations de commerçants, Région Grand-Est, Résidence d'artistes.

Description de l'action et bénéficiaires

L'objectif est de définir un programme d'animation participatif, en impliquant associations de commerçants et habitants concernés.

Ce programme peut être défini de façon annuelle en listant 2 ou 3 actions participatives.

Par exemple :

- Végétalisation participative : distribution de graines pour végétaliser les pieds d'immeubles et pieds d'arbres,
- Fabriq' de mobilier urbain : fabrication de mobilier en palette par les habitants,
- Rues colorées (marquage au sol, design actif),
- Pose d'éléments décoratifs visuel (street art, parapluie, décors en devantures...),
- Évènements festifs et/ou caritatifs (marches gourmandes, foulées roses...).

Dépenses

Fonctionnement
à définir

Investissement
3 000 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de mettre en valeur le centre en mettant à contribution habitants et commerçants.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Eléments de théâtralisation	3 000 € / an	CCAB	à définir
Travail interne "espaces verts"	à définir	Communes	à définir
		Etat	à définir
		Région Grand-Est	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2024-2025

Définition d'un programme d'actions de théâtralisation annuel.

Pose des premiers éléments.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nb d'opérations réalisées ;
Retours des habitants.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et/ou délégué.

Annexes :

Volet commerce

ACTION n°0.1.4



Axe 1. Promouvoir les atouts du territoire

Accompagner la modernisation et la numérisation des commerçants et des artisans

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Communes associées

Partenaires associés : Région Grand-Est, CCI, CMA, Associations de commerçants, Banque des territoires, Ma Ville Mon Shopping, PETR PSPP.

Description de l'action et bénéficiaires

Depuis 2019, les achats en ligne ont augmenté de 40%, un processus qui s'est largement accéléré depuis le confinement. Les commerçants ont besoin de s'adapter aux nouvelles pratiques et ne sont pas toujours dotés en la matière. La collectivité a pris la décision forte d'accompagner les commerçants dans la modernisation de leur commerce en mettant à disposition une plateforme d'achat en ligne. Un partenariat a été trouvé avec la Poste et la Banque des Territoires pour valoriser les produits et la consommation de proximité sur "Ma Ville Mon Shopping" (MVMS).

En outre, un fonds de soutien à la modernisation des commerces et déployé sur l'ensemble du territoire. La réflexion est portée sur son amélioration, et ce, aux côtés des actions mises en œuvre par la Région Grand Est (ex : dispositif ACCOR).

A l'instar du PETR PSPP, des actions de sensibilisation et de formation seront à déployer pour sensibiliser les commerçants sur ces nouvelles pratiques.

Dépenses

Fonctionnement

15 000 € HT

Investissement

25 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permettre à l'ensemble des commerçants de se doter d'une vitrine et d'une boutique en ligne peut contribuer à la dynamisation d'un centre.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Partenariat 3 ans MVMS	20.000 € HT	Banque des Territoires	16.000 € HT
Bons d'achats	3.000 € HT	CCAB	7.000 € HT
Temps interne "animation"	15.000 € HT		
Animations commerçants	5.000 € HT	Région Grand-Est*	Partenariat

*Aide Régionale "Accompagnement des commerces en centralités rurales" (ACCOR)
N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2022

Été : Début de la contractualisation avec Ma Ville Mon Shopping.

Hiver : Diffusion des premiers codes promos.

2023-2024

Elaboration d'un partenariat avec la Région Grand-Est au profit des commerçants et artisans du territoire.

Elaboration d'actions en faveur des nouvelles pratiques commerciales et artisanales (digital, communication, défis environnementaux...), en lien avec les chambres consulaires.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nb de boutiques créées sur le site Ma Ville Mon Shopping ;
Chiffre d'affaire global sur le site Ma Ville Mon Shopping ;
Nb de commerçants et artisans accompagnés sur l'évolution des pratiques.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et appel au prestataire E-SY COM, filiale de la Poste.

Annexes :

Volet développement économique / habitat

ACTION n°0.2.1



Axe 2. Conforter la qualité de vie

Mettre en place une veille stratégique foncière et mobiliser des acteurs économiques de l'habitat

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Communes associées

Partenaires associés : Banque des Territoires, EPF Alsace, Acteurs de l'habitat et de l'immobilier, ADIRA, ATIP, BE.

Description de l'action et bénéficiaires

L'intercommunalité souhaite mettre en place une veille foncière stratégique et ce, aux côtés des communes volontaires. Cela permettrait de gagner en lisibilité et compétences sur :

- les opportunités foncières,
- le recyclage foncier d'îlots stratégiques
- la stratégie en matière de maîtrise foncière, d'extension et d'aménagement urbain,
- la stratégie d'acquisition via l'analyse des DIA,
- ou encore le réinvestissement des dents creuses.

Un travail pourrait être exécuté aux côtés de l'EPF d'Alsace, dont les missions principales visent à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des stratégies territoriales à travers son ingénierie dédiée et ses moyens financiers (négociation, acquisition, gestion de biens, protoaménagement, etc.). Un Schéma directeur des zones d'activités économiques est en cours de réalisation, mené par l'ATIP et l'ADIRA, et cela, aux côtés des élus et entreprises du territoire. Une mobilisation supplémentaire se portera sur le renforcement des interactions auprès des acteurs de l'habitat et de l'immobilier (promoteurs, bailleurs, foncières, et autres organismes privés...) afin de mettre en valeur les atouts du territoire.

Dépenses

Fonctionnement
à définir

Investissement
10 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de gagner en lisibilité sur les opportunités foncières et immobilières.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Etude Stratégie foncière	10 000 € HT	CCAB	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	Communes	à définir
		Banque des territoires	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

Fin de l'étude pour la réalisation d'un schéma directeur des ZAE.

Mobilisation des acteurs de l'immobilier et de l'habitat au sein de réunions de travail, séminaires, conférences...

2024

Elaboration des missions de veille foncière, aux côtés de partenaires spécialistes.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de projets accompagnés ;
Evolution des contacts auprès des acteurs économiques de l'habitat et de l'immobilier ;
Evolution du nombre d'acquisition(s) / vente(s) des collectivités.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et/ou délégué.

Annexes :



Accompagner les plans vélos communaux

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Communes associées

Partenaires associés : CeA, Région Grand-Est, ADEME, BE Cyclable.

Description de l'action et bénéficiaires

Une étude pour la réalisation d'un schéma directeur intercommunal d'aménagements cyclables est en cours. Cette étude a pour objectif de programmer le développement du vélo à l'échelle du territoire.

Une approche plus fine, notamment sur une approche intra-bourg-centre doit être menée, en cohérence avec les projets d'aménagements cyclables intercommunaux.

Cette étude sera complémentaire de l'étude en cours.

Dépenses

Fonctionnement

à définir

Investissement

13 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de gagner en lisibilité sur les opportunités foncières et immobilières.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses	Montant (€ HT)
Etude complémentaire	13 000 € HT
Travail interne "ingénierie"	à définir

Plan de financement

Financeurs	Montant (€ HT)
CCAB	à définir
Communes	à définir
CeA	à définir
Climaxion / ADEME	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Fin de l'étude pour la réalisation d'un schéma directeur intercommunal des aménagements cyclables.

Consultation pour l'étude complémentaire.

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution des équipements (ex : bornes de réparation, de recharges VAE, arceaux...) et voiries créées pour la pratique du vélo ;
Nb d'usagers pratiquant le vélo et VAE ;
Evolution du taux de déplacement des modes doux.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et délégué.

 Annexes :

Promouvoir la ligne ferroviaire métropolitaine

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Communes associées

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, SNCF.

Description de l'action et bénéficiaires

L'Etat affiche une volonté de multiplier le nombre de réseaux express régionaux, à l'instar du Grand Paris. Depuis fin 2022, le Réseau Express Métropolitain de Strasbourg est en service. Ce service rendu à la population permet d'augmenter les cadences du rail, et donc de rendre plus accessible l'accès aux grandes agglomérations régionales.

L'ambition est de porter la ligne Strasbourg-Sarreguemines dans les prochaines étapes de montée en charge prévues par la Région Grand-Est et la SNCF, pour l'instant cantonné aux agglomérations de Molsheim, Haguenau, Saverne et Sélestat.

En parallèle, l'intercommunalité souhaite développer son réseau cyclable et étudier la possibilité de conforter le fret ferroviaire.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de rendre plus accessible les communes de Diemeringen et Oermingen, bordées par le train.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses	Montant (€ HT)
Promotion de la ligne TER	0 € HT

Plan de financement

Financiers	Montant (€ HT)
Etat	à définir
Région Grand-Est	à définir
SNCF	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023-2026

Promotion auprès des partenaires pour la montée en charge de la ligne Sarreguemines-Strasbourg pour le Réseau Express Métropolitain.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution des lignes de transports en commun (bus et train) et de la fréquentation ;
Evolution de la fréquentation d'usagers en gare.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

Annexes :

Aide pour la rénovation du bâti en tissu ancien

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, ANAH, Maison de l'Habitat, France Rénov', CAF, ARS, Action Logement, ProCivis Alsace, PNR VN.

Description de l'action et bénéficiaires

La Communauté de communes de l'Alsace Bossue mène une politique volontariste en faveur de l'amélioration de l'habitat afin de répondre à des enjeux multiples restant fortement présents (vacance des logements, précarité énergétique, logements insalubres et dégradés, ...). Ces initiatives sont visibles notamment à travers le renforcement du dispositif PIG Rénov'Habitat 2020-2023, le renouvellement du conventionnement du dispositif Mut'Archi (cf. action 0.3.3) ou encore l'ouverture de la Maison de l'Habitat fin 2021.

Dès 2023, l'intercommunalité souhaite développer davantage son soutien auprès des porteurs de projets du territoire avec notamment :

- La pérennisation des services de la Maison de l'Habitat en Alsace Bossue (MHAB),
- Le renforcement du prochain PIG d'Alsace (2024-27),
- Le lancement d'une OPAH-RU sur Sarre-Union (cf. action 1.6.2).

En parallèle, des modalités d'aides spécifiques (aides ciblées aux étages des commerces, prime centre-bourg,) sont à approfondir.

Dépenses

Fonctionnement

à définir

Investissement

> 125 000 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de mobiliser un panel d'outils fournis et ciblés pour les porteurs de projets.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Renforcement du PIG	> 125 000 € / an	CCAB	à définir
Animation MHAB	à définir	Communes	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	CeA	à définir
Travail interne "MHAB"	à définir	ANAH	à définir
Renouvellement permanences	à définir		

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Semestre :

Réflexion en vue de la prochaine contractualisation PIG d'Alsace (24-27), réflexion sur une aide spécifique à l'accessibilité des logements aux étages.

Calibrage de l'OPAH-RU.

Animation de la Maison de l'Habitat.

2024

Début de la nouvelle contractualisation PIG Alsace (24-27).

Lancement de l'OPAH-RU sur Sarre-Union.

Animation de la Maison de l'Habitat.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution du nombre d'usagers au sein de la Maison de l'Habitat ;
Evolution de la diversité du public usager de la Maison de l'Habitat ;
Suivi et évaluation du prochain PIG d'Alsace en Alsace Bossue ;
Suivi et évaluation de l'OPAH-RU sur Sarre-Union.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et délégué.

Annexes :

Aide à la valorisation du
patrimoine architectural

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, PNR VN, Fondation du Patrimoine, Maison de l'Habitat, CAUE, ADIL67.

Description de l'action et bénéficiaires

Le territoire a su conserver une identité architecturale assez singulière, entre maisons de maître en grès des Vosges, corps de fermes Alsaciens, pavillons de type mosellan et patrimoines de riches propriétaires industriels...

La Communauté de communes accompagne les porteurs de projets cherchant à préserver le patrimoine bâti, à travers le programme Mut'Archi qui vise à accompagner les propriétaires (privés ou collectivités) de bâti ancien. L'EPCI contribue à l'OPAH-RU (cf. action 1.6.1) se déroulant sur Sarre-Union, où un volet patrimonial important est déployé.

De plus, l'intercommunalité contribue aux dispositifs d'aide de la CeA comme Maison Alsacienne du 21e siècle, permettant de soutenir un porteur de projet dans des travaux de préservation et valorisation du patrimoine. La Maison de l'Habitat contribue à diffuser les aides techniques, fiscales et financières. Pour mémoire, la stratégie de la CeA est en cours d'actualisation.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

> 9 000 € HT / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de préserver et valoriser le patrimoine bâti, se trouvant majoritairement en secteur d'intervention prioritaire.

 S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Contribution Mut'Archi	9 000€ / an	CCAB	à définir
Abondement MAL21	à définir	Communes	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	CeA	à définir
		ANAHC	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Semestre :

Réflexion en vue de la prochaine contractualisation PIG d'Alsace (24-27).
Définition de la nouvelle stratégie CeA de l'habitat et du patrimoine.
Calibrage de l'OPAH-RU.
Animation de la Maison de l'Habitat.

2024

Début de la nouvelle contractualisation PIG Alsace (24-27).
Lancement de l'OPAH-RU sur Sarre-Union.
Animation de la Maison de l'Habitat.

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérations de préservation et de valorisation du patrimoine (MALS21, Malraux, Fondation du Patrimoine...);
Suivi des autorisations d'urbanisme en centres anciens (facultatif);
Suivi du dispositif Mut'Archi (pour collectivités et particuliers);
Suivi et évaluation du prochain PIG d'Alsace en Alsace Bossue;
Suivi et évaluation de l'OPAH-RU sur Sarre-Union.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et délégué.

 Annexes :

Volet habitat

ACTION n°0.3.3



Axe 3. Reconquérir l'habitat vacant en centralité

Dispositif et plan pluriannuel de rénovation du patrimoine communal

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : Région Grand-Est, CeA, ADEME, EPF Alsace, PNR VN, BE.

Description de l'action et bénéficiaires

Plusieurs défis mettent à rude épreuve les stratégies foncières et immobilières des communes. L'intercommunalité souhaite accompagner les centralités d'Alsace Bossue dans le cadre d'une stratégie de rénovation du patrimoine communal dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie mais également pour une sortie de logements sur le marché. La définition d'un plan pluriannuel d'investissement et de gestion permettra aux communes de maîtriser les coûts de leur parc communal et d'anticiper de futures opportunités de gestion / vente. La notion de "sortie" du parc est à évaluer afin de remettre sur le marché le parc immobilier communal.

Des audits énergétiques vont être réalisés au sein de certaines communes du territoire afin d'établir des stratégies de rénovation à court-moyen terme.

Dépenses

Fonctionnement

à définir

Investissement

10 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Réinvestir le patrimoine vacant, dégradé acquis par les communes et isoler, préserver, valoriser le patrimoine déjà acquis.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financiers	Montant (€ HT)
Etude réalisation du plan	10 000 €	CCAB	à définir
Travaux de rénovation	à définir	Communes	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	CeA	à définir
		Banque des territoires	à définir
		Région Grand-Est	à définir
		ADEME	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Semestre :

Début des premiers audits énergétiques communaux ;
Réflexion sur la définition d'un plan pluriannuel d'investissement et de gestion (PIIG).

2024

Définition du PIIG.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution du nombre d'acquisition(s) / vente(s) des collectivités ;
Taux d'adaptation des logements détenus par les communes ;
Gain théorique de consommation énergétique post-réalisation de travaux (kwhEp/m²/an).

Type de montage - portage contractuel

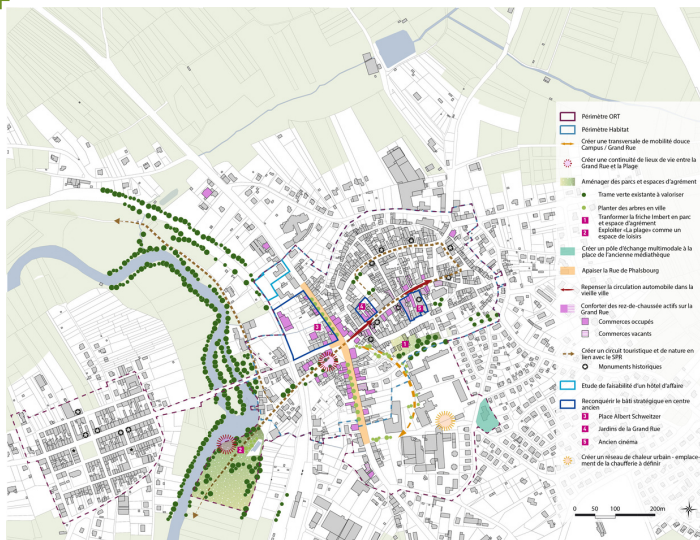
Portage public et délégué.

Annexes :



Partie 2 Programme d'action

Sarre-Union



Lestoux & Associés, Urbicus, Urbanis, étude de revitalisation (2023)

9 ACTIONS PRIORITAIRES

Axe 2. Créer une continuité entre la Grand Rue et la "Plage"

Mobiliser les rez-de-chaussée commerciaux en centre ancien

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Région Grand-Est, Banque des territoires, CCI Alsace Eurométropole, CMA Alsace.

Description de l'action et bénéficiaires

Au sein des centres anciens, de nombreux bâtiments comprennent à la fois rez-de-chaussée commerciaux et des logements aux étages. Complexes dans leur configuration, ces locaux ont été progressivement délaissés et marquent le centre-bourg de Sarre-Union par leur état dégradé ou délaissé. L'objectif est de retrouver une vocation "active" de ces commerces (services, commerces, tertiaire...) que ce soit au niveau réglementaire, coercitif ou incitatif.

- Volet réglementaire : définir un périmètre de sauvegarde commerciale au sein du PLU,
- Volet coercitif : instaurer une taxe sur les friches commerciales (TFC),
- Volet incitatif : mobiliser les propriétaires pour rechercher des porteurs de projets (via la sous-location, l'aide au loyer, boutique à l'essai, fonds de soutien de la CCAB, aide régionale ACCOR...).

Dépenses

Fonctionnement

10 000 € HT

Investissement

> 5 000 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permettre de garantir une activité en centre-ville sur plusieurs cellules anciennement vides.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Travail interne "ingénierie"	10 000 € HT	CCAB	à définir
Aide aux loyers	à définir	Ville de Sarre-Union	à définir
Fonds de soutien	25 000 € HT		
Animation et communication	à définir	Région Grand-Est*	à définir

*Aide Régionale "Accompagnement des commerces en centralités rurales" (ACCOR)

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

3e Trimestre :

Identification, priorisation puis sollicitation des propriétaires concernés.

Réflexion sur l'instauration de la TFC.

4e Trimestre :

Réflexion sur le fonds de soutien intercommunal à l'investissement des locaux commerciaux.

2024

Réflexion sur une aide aux loyers à destination des commerçants locataires et d'une aide aux travaux sur les locaux commerciaux en centre ancien.

- S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de cellules commerciales inactives remises sur le marché ;
Evolution de la vacance commerciale ;
Montant des travaux de rénovation HT ;
Nombre de contacts auprès de propriétaires ;
Durée d'installation des nouveaux commerces.

Type de montage - portage contractuel

Portage public et délégué.

- Annexes :

Axe 2. Créer une continuité entre la Grand Rue
et la "Plage"Repenser la circulation
automobile dans la vieille ville

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, CeA, Région Grand-Est, Banque des Territoires, Cerema.

Description de l'action et bénéficiaires

Depuis les années 2000, le sens de circulation au sein de la vieille ville (Bouquenom) a évolué, passant d'une circulation en double-sens, à un sens unique descendant.

L'objectif est de modifier le sens de circulation, de manière provisoire puis définitive si les résultats sont concluants, de manière à valoriser l'entrée de Bouquenom depuis la RD et sa porte basse et de renforcer la politique de redynamisation des commerces et de l'habitat.

- Etude VRD au sein de la vieille ville, dans la perspective d'un changement de sens.
- Urbanisme tactique : tester ces changements sans réaliser des travaux de voirie.
- Travaux : définir les moyens à mettre en œuvre pour une modification définitive de la circulation.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

17 500 € HT - Travaux a.d.

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet d'observer les effets de la circulation dans la vieille ville et de repenser le fonctionnement urbain dans le centre.

- S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses	Montant (€ HT)
Urbanisme tactique, signalétique provisoire	2 500 € HT
Etude VRD/circulation	15 000 € HT
Travaux VR	à définir

Plan de financement

Financiers	Montant (€ HT)
Ville de Sarre-Union CeA	à définir
Région Grand-Est Banque des Territoires Etat	

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

3e Trimestre :

Consultation pour l'étude de circulation.
Expérimentation d'un changement de circulation.

2024

2e Trimestre :

Constatation de l'expérimentation et prise de décision en conséquence.
Consultation pour les travaux de voirie, si nécessaire.

- S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Relevé de circulation "Nombre de véhicule/jour" (pre / post changement temporaire) ;
Evolution (ressentie et réelle) de la fréquentation des commerces situés dans la Grand-Rue.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

- Annexes :

ACTION n°1.2.3

Axe 2. Créer une continuité entre la Grand Rue et la "Plage"

Exploiter "la plage" comme espace de tourisme et de loisirs



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : Etat, CeA, Parc Naturel des Vosges du Nord, Région Grand-Est, Fonds Européens.

Description de l'action et bénéficiaires

La Plage, un endroit auparavant fréquenté par les Sarre-Unionnais pour des activités nautiques et récréatives.

Aujourd'hui, cet endroit possède un potentiel valorisable et présente un havre paisible concentré autour d'intérêts naturels et paysagers que sont la Sarre, le moulin, une zone humide, Natura 2000...

L'objectif est de réinvestir ce lieu, de remettre en place la balade en barques au départ de cet endroit et d'y favoriser un circuit touristique en lien avec le cœur de ville.

La collectivité peut également favoriser l'installation temporaire du lieu (ex : guinguette, concert estival...).

Dépenses

Fonctionnement

5 000 € HT

Investissement

130 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Valorise un lieu autrefois fréquenté des habitants, crée un lieu touristique et de loisirs à proximité du centre.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Achat de Barques	18 000 € HT	Ville de Sarre-Union	à définir
Lieu d'accueil	20 000 € HT	CCAB	à définir
Aménagement paysager	35 000 € HT	CeA*	à définir
Mobilier urbain	15 000 € HT	Région Grand-Est	à définir
Sentier de médiation	42 000 € HT	Etat (DETR/DSIL)	à définir
Travail interne "ingénierie"	5 000 € HT	Fonds européens	à définir

* AMI tourisme en cours, 60% max. sur 100 000€ de plafonds.
N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Achat des barques et départ des balades de la Sarre à Sarre-Union.
Définition du projet et demandes de soutien à l'investissement auprès des partenaires.
Consultation pour l'installation d'un lieu d'accueil (abri, caisse, vestiaire, stockage, borne...).

2024

Début des aménagements (agrès, éléments paysagers, sentier...).

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution (ressentie) de la fréquentation des commerces situés sur la Place de la République ;
Evolution de la fréquentation des Balades en Barque à Sarre-Union.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.



Urbanis, étude de revitalisation (2023)

Annexes : Avant-projet CCAB

Volet développement économique
ACTION n°1.4.3



Axe 4. Renforcer l'image touristique et événementielle

Etudier la faisabilité pour la création d'un hôtel d'affaire

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CCI Alsace Eurométropole, ADIRA Alsace, Banque des Territoires, UMIH Alsace.

Description de l'action et bénéficiaires

Le tissu économique en Alsace Bossue conserve une dynamique élevée malgré les diverses crises, notamment imputées à l'industrie en France.

Un des enjeux à développer sur le territoire est notamment Sarre-Union est de capter la clientèle d'affaire, notamment via le déploiement de services d'hôtellerie et la restauration de qualité.

Une première étude permettra d'évaluer les besoins, les potentiels puis la faisabilité d'un ou plusieurs projets sur le territoire. Sarre-Union fait l'objet d'un site particulièrement favorable et comprend plusieurs sites potentiellement exploitables (hôtels existants, ancien tribunal...). L'intérêt de mobiliser gérants d'hôtels, entreprises locales et investisseurs permettra par la suite de faire éclore de futurs projets. Une étude supplémentaire via un Bureau d'Etudes peut compléter ces premiers retours.

Dépenses

Fonctionnement

7 000 € HT

Investissement

à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Valorise le tissu économique existant par la présence d'une activité hôtelière en centre bourg, en lien avec les services et activités commerciales de proximité.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Travail interne "ingénierie"	7 000 € HT	CCAB	7 000 € HT
Etudes et animation complémentaires	à définir	Ville de Sarre-Union Banque des territoires	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Début de l'étude des besoins et d'opportunité.
Orientations à définir.

2024

Consultation pour animation complémentaire, si nécessaire.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de projets hôteliers mis à l'étude sur le territoire ;
Nombre de chambres d'hôtels mises à disposition.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

Annexes :



Volet patrimonial

ACTION n°1.5.1



Axe 5. Valoriser le patrimoine architectural

Intégrer le volet patrimonial au sein de l'OPAH-RU en proposant des outils financiers sur le patrimoine remarquable

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, ANAH, ADIL67, Fondation du Patrimoine, UDAP67, Action Logement, BE.

Description de l'action et bénéficiaires

Le périmètre de l'OPAH-RU a été défini de façon à ce qu'il coïncide avec celui du SPR, afin de simplifier les démarches auprès des porteurs de projets. De nombreux bâtiments remarquables à Sarre-Union se trouvent plus ou moins en état délabré. Les habitations dégradées nécessitent des travaux lourds et doivent être opérées dans les règles de l'art de façon à préserver et valoriser le patrimoine bâti.

L'intérêt de favoriser une aide complémentaire à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est d'accompagner les opérations lourdes de travaux, nécessitant une aide financière importante pour le porteur de projet. L'opération, programmée sur 5 ans, aurait pour but de prévoir un volet patrimonial qui permettrait d'apporter un soutien à tout investisseur ayant pour initiative une réhabilitation sur un bâtiment remarquable, hors conventionnement ANAH.

D'une autre part, un périmètre de ravalement de façade incitatif ou obligatoire est en réflexion. Des actions d'information et d'animation renforcée auprès de propriétaires ou de porteurs de projets est à prévoir, notamment pour allier aides aux travaux et aides fiscales (ex : Malraux).

Dépenses

Fonctionnement

5 000 € HT

Investissement

>10 000 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Capitalise sur les démarches de préservation et d'amélioration de l'habitat et du patrimoine remarquable.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses	Montant (€ HT)
Aides aux travaux	50 000 € HT
Aides à l'ingénierie	à définir
Travail interne "ingénierie"	5 000 € HT

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Plan de financement

Financiers	Montant (€ HT)
CCAB	à définir
Ville de Sarre-Union	à définir
CeA	à définir
ANAH	à définir

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Réflexions sur les abondements "patrimoine remarquable" hors conventionnement ANAH. Réflexions sur le périmètre de ravalement de façade obligatoire. Etude d'actions complémentaires avant début de l'OPAH-RU.

2024

Début de l'animation de l'OPAH-RU.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

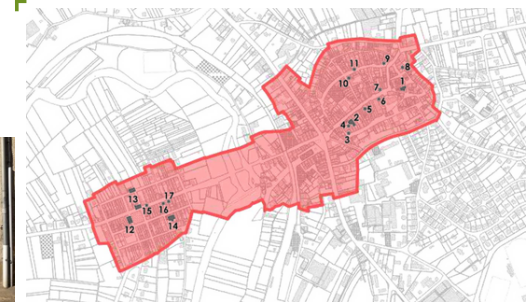
Montant des travaux HT pour des réhabilitations d'ordre patrimonial ;

Nombre d'opérations de ravalement de façade ;

Nombre de bâtiments remarquables accompagnés dans le cadre de l'OPAH-RU.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.



Urbanis, étude de revitalisation (2023)

Annexes : OPAH-RU Sarre-Union

Axe 6. Intervenir sur le parc immobilier
communal et privéMettre en place une OPAH-RU sur
les centres-anciens

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue / Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : ANAH, CeA, Région Grand-Est, Banque des territoires, CAF, Action Logement,
Procivis Alsace

Description de l'action et bénéficiaires

De manière à intervenir plus spécifiquement sur les centre anciens de Sarre-Union, une opération d'amélioration de l'habitat de Renouvellement urbain est plus que légitime pour reprendre plus efficacement les actions menées lors du PIG Rénov'habitat, renforcé sur la ville de Sarre-Union. Pour plus de lisibilité, le périmètre reprend celui du Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Cette opération, plus globale que sa prédécesseuse propose les volets d'intervention suivants :

- Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (contrôle de décence, Permis de louer...)
- Social
- Energétique
- Copropriétés (suivi et accompagnement, aides MPR Copro, POPAC,...)
- Urbain, foncier & immobilier (VIR, THLV, ORI, analyse et suivi des DIA, DPU, fiscalité...)
- Autonomie
- Patrimonial (lien avec le SPR, aides aux travaux, périmètre de ravalement de façade)

Une étude d'actions complémentaire pour une intervention ciblée est à prévoir.

Dépenses

Fonctionnement
à définirInvestissement
à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Va plus loin dans l'engagement des collectivités à améliorer l'habitat au coeur de Sarre-Union.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financiers	Montant (€ HT)
Aides aux travaux	à définir *	CCAB	à définir
Aides à l'ingénierie	à définir*	Ville de Sarre-Union	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	CeA	à définir
		ANAH	à définir
		Banque des territoires	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

* Répartis entre les partenaires CeA, ANAH, Région, BdT, etc.

Prévisionnel précisé en annexe fiche projet de calibrage OPAH-RU.

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Concertation avec les partenaires associés.

Calibrage de l'OPAH-RU.

2e Semestre :

Consultation de l'opérateur de l'OPAH-RU, rédaction de la convention.

Etude d'actions complémentaires.

2024

Début de l'animation de l'OPAH-RU.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et
d'évaluation

Indicateurs fournis en annexe projet de calibrage de l'OPAH-RU.

Type de montage - portage
contractuel

Portage et animation délégués à un prestataire, suivi public.



Urbanis, étude de revitalisation (2023)



Annexes : Projet de calibrage détaillé OPAH-RU

Axe 6. Intervenir sur le parc immobilier
communal et privéProposer des outils financiers et
opérationnels pour le parc privé
en complémentarité avec l'OPAH-RU

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, ANAH, BdT, France Rénov', CAF, ARS, Action Logement, Proconviv Alsace.

Description de l'action et bénéficiaires

Le diagnostic de l'habitat a révélé un bon nombre de dysfonctionnement et a pu mettre en exergue un public cible à accompagner.

L'un des objectifs est de réduire la vacance structurelle, résorber un grand nombre de logements insalubres, et de permettre la massification des réhabilitations thermiques des bâtiments. Ci-après les outils à mettre en place :

- **Volet réglementaire** : engager les pouvoirs de police du Maire via les procédures de mise en sécurité, signalements auprès du DDELIND...
- **Volet coercitif et curatif** : instaurer une taxe sur les logements vacants (THLV), instaurer le permis de louer, en lien avec l'OPAH-RU, mise en place d'Opérations de Restauration Immobilière (ORI),
- **Volet incitatif** : mobiliser les aides techniques et financières (Denormandie, PIG, MPR', MALS21...). Ces outils peuvent être complémentaires de l'OPAH-RU sur le périmètre du banc communal.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

43 000 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de mobiliser un panel d'outils fournis et ciblés pour les porteurs de projets.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financiers	Montant (€ HT)
Animation du Permis de Louer	20 000 € / an	CCAB	à définir
Etude d'actions complémentaire	15 000 € HT	Ville de Sarre-Union	à définir
Abondement PIG Renforcé	20 000 € / an	CeA	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	ANAH	à définir
		Banque des Territoires	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Semestre :

Réflexion sur l'instauration d'une taxe aux logements vacants.

Réflexion sur l'instauration du Permis de louer, en lien avec l'OPAH-RU.

Etudes d'action complémentaires dans le cadre de l'OPAH-RU.

2024

Début de l'animation de l'OPAH-RU (24-28).

Début de l'animation de la nouvelle contractualisation PIG Alsace (24-27).

Procédures supplémentaires dans le cadre de l'ORI.

S'inscrit dans un contrat territorial : **Contrat Territorial Global (CTG)**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérations Denormandie dans l'ancien sur Sarre-Union ;

Evolution du nombre de signalements auprès du DDELIND ;

Nombre de visites et contre visites dans le cadre du Permis de Louer ;

Nombre de permis de louer

Nombre de logements taxés dans le cadre de la THLV (si mise en place) ;

Bilan des ORI réalisées ;

Bilan annuel de l'OPAH-RU, en lien avec les objectifs émis ;

Bilan du PIG...

Type de montage - portage contractuel

Délégation auprès d'un prestataire.



Annexes :

Axe 6. Intervenir sur le parc immobilier
communal et privéProposer des outils financiers et
opérationnels pour le parc communal
y compris via la rénovation énergétique

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, ADEME, CeA, ANAH, BE Thermique, Fondation du Patrim.

Description de l'action et bénéficiaires

La maîtrise de la facture énergétique aujourd'hui devient essentielle. Les communes se sont saisies de cet enjeu environnemental et économique. Une série d'audits énergétiques devraient se réaliser, financés par la Région Grand-Est et l'ADEME pour par la suite aboutir à une préconisation de travaux et convenir d'un plan pluriannuel d'investissements.

En parallèle, un appui de la Communauté de Communes s'opère pour effectuer une veille stratégique foncière auprès des communes désireuses d'un accompagnement (cf. 0.2.1). Divers outils sont mis à disposition à la ville de Sarre-Union afin à la fois de maîtriser davantage le foncier (DPU, DPU renforcée, DUP...), et de promouvoir le parc communal à la vente auprès des investisseurs, promoteurs privés et bailleurs. C'est notamment le cas des outils de Vente d'Immeuble à Rénover (VIR) ou de vente avec cahier des charges.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

30 000 € HT - Travaux à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer une offre immobilière séduisante en centre et maîtrisée par la collectivité ;
Maîtriser les coûts liés au parc immobilier communal.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Audits énergétiques	30 000 € HT	Ville de Sarre-Union	à définir
Travaux de rénovation énergétique	à définir	Région Grand-Est	à définir
Stratégie foncière	à définir	ADEME	à définir
Travail interne "ingénierie"	à définir	ANAH	à définir
		CeA*	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

*Fonds d'investissement communal et fonds d'innovation

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Consultation des communes auprès des BE Thermiques dans le cadre d'un audit énergétique de bâtiments communaux.

2e Semestre :

Elaboration de la stratégie foncière.
Rendu des Audits énergétiques.
Etudes d'actions complémentaires.

2024

Début de l'OPAH-RU (24-28) et du PIG Alsace (24-27).

Début du plan pluriannuel d'investissements pour la rénovation du parc communal.

S'inscrit dans un contrat territorial : PTRTE

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérations de travaux de rénovation sur le parc communal ;
Nombre d'acquisitions / ventes dans le cadre du parc communal ;
Gain théorique de consommation énergétique post-réalisation de travaux (kwhEp/m²/an).

Type de montage - portage contractuel

Portage délégué auprès de prestataires.

Annexes :

Volet habitat

ACTION n°1.6.4



Axe 6. Intervenir sur le parc immobilier communal et privé

Maîtriser les coûts énergétiques en favorisant l'implantation d'un réseau de chaleur urbain sur le campus

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, ADEME, Banque des Territoires, BE Fluides & Energies...

Description de l'action et bénéficiaires

Toujours dans une optique de maîtriser les coûts énergétiques, le Réseau de chaleur urbain (RCU) joue également un rôle dans la préservation de l'environnement et la centralisation du de l'acheminement et le stockage des combustibles. De nombreux services et équipements fonctionnent aujourd'hui de manière individuelle et doivent renouveler leur système de chauffage. La réflexion d'un réseau collectif sur le secteur du campus permettrait d'alimenter équipements institutionnels, socio-culturels et sportifs, ces mêmes équipements utilisant aujourd'hui un système de chauffage pour la plupart désuet et non renouvelable.

Une étude de faisabilité est en cours.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

15 000 € HT - Travaux à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Maîtriser les coûts énergétiques d'équipements importants en centre-ville.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Etude de faisabilité	15 000 € HT	Ville de Sarre-Union	à définir
Opération de travaux	à définir	Région Grand-Est	à définir
		ADEME	à définir
		Etat	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Début de l'étude de faisabilité.

4e Trimestre :

Rendu des livrables de l'étude.

2024-2025

Début des travaux si révélé comme réalisable.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Gain théorique de consommation énergétique post-réalisation de travaux (kWh/m²/an).

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

Annexes :



Avec le soutien de





Partie 2

Programme d'action

Diemeringen



Lestoux & Associés, Urbicus, Urbanis, étude de revitalisation (2023)

7 ACTIONS PRIORITAIRES

Axe 1. Accompagner la dynamique shopping et
l'achat plaisirCoaching des commerçants & artisans
sur la stratégie de communication et
d'agencement du point de vente, pratiques
environnementales

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : Région Grand-Est, CCI Alsace, CMA, Associations de commerçants, Ma Ville Mon Shopping.

Description de l'action et bénéficiaires

Les pratiques commerçantes n'ont de cesse que d'évoluer. Deux enjeux sont prioritaires aujourd'hui : l'accompagnement à la "numérisation" des commerçants et artisans et la sensibilisation aux pratiques environnementales.

L'ambition portée ici est d'apporter un regard externe aux commerçants et artisans volontaires dans le but d'améliorer leurs pratiques quotidiennes au sein de leur magasin. Cela concerne l'espace de vente, l'utilisation d'outils "digitaux" adaptés et sensibiliser le commerçant aux techniques modernes de communication (réseaux sociaux, merchandising, référencement...). Lien avec l'action intercommunale 0.1.4.

Pour se faire, les collectivités peuvent solliciter l'avis d'experts lors d'intervention ou conférences. Aujourd'hui, la CMA accompagne le parcours numérique des entreprises. Cette intervention peut également rentrer dans le cadre du partenariat avec Ma Ville Mon Shopping, filiale de La Poste. Ce soutien vient s'ajouter au dispositif intercommunal de soutien financier sur la surface de vente des commerces.

Dans un second temps, un partenariat avec la CMA d'Alsace pourrait avoir lieu dans le cadre d'animations à l'instar de l'opération "éco-défis", en valorisant les efforts engagés par les artisans, dans un but de réduction de leur impact environnemental.

Dépenses

Fonctionnement

à définir

Investissement

18 400 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Pérennise les pratiques commerçantes pouvant se trouver en centre-bourg et apporte plus de visibilité vers une part de marché issue d'un nouveau canal de distribution.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Interventions expert	2 400 € HT	Commune de Diemeringen	à définir
Opération d'animation	6 000 € HT	CCAB	à définir
Suivi de l'opération	2 000 € HT	Région Grand-Est	à définir
Partenariats	8 000 € HT		
Travail interne "animation"	à définir	CMA Alsace *	Partenariat

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

*Dispositifs "Parcours numérique" et "éco défis" de la CMA

2023

4e Trimestre :

Définition d'un montage de financement pour le coaching auprès de commerçants.

2024

Interventions de spécialistes auprès des commerçants volontaires.

2025

Elaboration du dispositif de valorisation des démarches environnementales, réflexions sur le dispositif "éco défis" avec la CMA.

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de commerçants participants à la démarche.

Nombre de plateformes et sites web créés en Alsace Bossue à destination du commerce ;

Nombre d'inscriptions sur Ma Ville Mon Shopping.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

 Annexes :

Axe 1. Accompagner la dynamique shopping et
l'achat plaisir

 Proposer des opérations de bons
d'achats solidaires

(chèques, bons de réduction, codes promo)

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CCI Alsace Eurométropole, Association de commerçants, Ma Ville Mon Shopping.

Description de l'action et bénéficiaires

Depuis plusieurs années, la consommation des ménages au sein des commerces de proximité a fortement diminué, au profit des grandes et moyennes surfaces (GMS) et de l'achat en ligne.

Afin d'inciter les ménages à consommer auprès des artisans et commerçants du territoire, la collectivité peut appuyer ces derniers par le biais de bons d'achats et/ou chèques solidaires servant uniquement aux commerces locaux.

De plus, ce dispositif peut favoriser la consommation des ménages plus modestes et des jeunes résidents sur le territoire. Les entreprises du secteur peuvent également participer à la mise en place de ces dispositifs.

Dans la même mesure, le partenariat en cours avec Ma Ville Mon Shopping peut également être un levier possible afin de favoriser la numérisation des commerçants, artisans et producteurs où des actions de promotions ont été déjà engagées (cf. 0.1.4).

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

8 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Soutient les commerçants présents en centre-bourg.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Bon d'achats	3 000 € HT	Commune de Diemeringen	à définir
Chèques solidaires	5 000 € HT	CCAB	à définir
		CCI Alsace	à définir
		Entreprises locales	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2022

4e Trimestre :

Mise en place du programme Ma Ville Mon Shopping ;
Mise en place d'une première campagne de bons de réduction.

2023

Mise en place d'une seconde campagne de bons de réduction.

2024

Réflexion à la faisabilité de chèques solidaire, en lien avec les associations de commerçants, entreprises du territoire.

 S'inscrit dans un contrat territorial :


Indicateurs de suivi et d'évaluation

Chiffre d'affaire réalisé dans le cadre de la diffusion des bons de réductions et chèques ;
Nombre d'inscriptions Ma Ville Mon Shopping ;
Ventes réalisées sur Ma Ville Mon Shopping.

Type de montage - portage contractuel

Portage public - privé.

 Annexes :



Exploiter la place de la Tour comme espace de convivialité

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Min. de la Culture, DRAC, association de commerçants, CCI.

Description de l'action et bénéficiaires

La place de la Tour constitue un lieu central au sein de la commune de Diemeringen.

Utilisé dans le cadre de nombreux événements, ce lieu peut également accueillir des événements festifs en mobilisant commerçants, restaurateurs, artistes et habitants.

L'ambition est d'étudier la possibilité de créer une ambiance régulière, une saisonnalité autour d'un lieu convivial.

Par exemple cela peut prendre la forme suivante :

- Stands "gourmands" d'ordre traditionnel et/ou gastronomique ;
- Installations éphémères de tables ;
- Éléments décoratifs et paysagers ;
- Montage d'un podium pour un groupe de musique...

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

2 500 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de mettre en visibilité un espace central, la Place de la Tour et ce de façon pérenne.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Installations éphémères	2 500 € / an	Commune de Diemeringen	à définir
Animations		CCI Alsace	à définir
Programmation d'événements		Ucodi	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

4e Trimestre :

Mobilisation des commerçants.

Examen des actions possibles à aménager.

2024

Elaboration d'un programme d'action.

Début des actions sur la Place de la Tour.

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Evolution du nombre d'opérations d'animations menées sur la Place de la Tour ;
Impact ressenti par les habitants, commerçants sur la démarche.

Type de montage - portage contractuel


Portage public et associatif.



Annexes :

ACTION n°2.3.2

Axe 3. Créer l'événement


 Lancer une démarche expérimentale
d'amplification de la qualité environnementale

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Etat ; Région Grand-Est ; CAUE ; PNR VN ; Grange aux paysages ; BE Paysagiste.

Description de l'action et bénéficiaires

De manière à améliorer le cadre de vie des habitants, et à prendre en compte les enjeux actuels et futurs associés au dérèglement climatique, des actions de renaturation peuvent être mises en œuvre et font l'objet d'accompagnements de la part de l'Etat.

L'ambition est d'étudier la possibilité de végétaliser des éléments de la commune et d'entrevoir des démarches expérimentales, en mobilisant également les habitants.

C'est le cas par exemple de :

- l'aménagement de plantes / arbres (en pots),
- l'élaboration d'ateliers de végétalisation avec les habitants,
- mise en place pratiques incitatives comme le permis de végétaliser,
- mise en place d'actions de désimperméabilisation,
- développement de jardins partagés.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

7 500 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Participe à de meilleures conditions d'habitabilité et à une valorisation des espaces en centre.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

EXEMPLES	Description des dépenses		Plan de financement	
	Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
	Ateliers de sensibilisation	500 € HT	Commune de Diemeringen	à définir
	Participation aux chantiers de jardins partagés	3 500 € HT	Etat*	à définir
	Actions de végétalisation	3 500 € HT	Région Grand-Est	à définir
	Désimperméabilisation	15 000 € HT		

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

* Fonds Vert en cours

Calendrier prévisionnel

2022

3e Trimestre :

Aménagement du premier jardin partagé.

2023

Elaboration des actions à mettre en place.

2024

Opérations de désimperméabilisation et végétalisation.

 S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'arbres et plantes aménagés ;
Evolution des investissements en végétalisation ;
Evolution en nombre de jours à chaleur caniculaire par an ;
Bilan des actions de sensibilisation.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

 Annexes :

ACTION n°2.4.1

Axe 4. Engager une réflexion urbaine vertueuse

Répenser le fonctionnement du centre ancien

(Rue des Remparts, Grand Rue et Rue du Vin)



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Banque des Territoires, PNR VN, BE Aménagement.

Description de l'action et bénéficiaires

Les fonctionnalités des centres anciens ont évolué. L'objectif premier est d'adapter le profil des rues et des espaces publics du centre ancien pour faire face aux besoins et usages nouveaux.

3 enjeux se posent :

- Mieux organiser le stationnement pour favoriser une rotation des véhicules la journée sans perturber le riverain ;
- Revoir les principes de circulation pour favoriser l'usage de modes actifs ;
- Améliorer le confort des cheminements piétons, en lien avec les services et commerces.

Une fiche projet est en cours de réalisation auprès du BE Urbicus.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

Estim. > 1 000 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de faciliter la circulation en centre ancien et favoriser les déplacements en mode doux, de réadapter les fonctions urbaines du centre.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Etude complémentaire	5 000 € HT	Commune de Diemeringen	à définir
Travaux de VRD	à définir (> 1M €)	Etat	à définir
Signalétique piétonne et cyclable	à définir	Région Grand-Est	à définir
		Banque des Territoires	à définir
		CeA	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Livrable de la phase optionnelle de l'étude stratégique avec présentation d'une fiche projet.

2024

Etude complémentaire de voirie et paysage (intégration des liaisons douces).

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Fréquentation en modes actifs des rues principales ;
Evolution du nombre de places de stationnement et du taux d'occupation au sein des trois rues principales ;
Evolution des investissements en réfection de voirie.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)



Annexes : Fiche projet du BE Urbicus (étude stratégique, 2023)

Proposer des outils financiers et opérationnels pour le parc privé

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, ANAH, France Rénov', PNR VN, ADIL67.

Description de l'action et bénéficiaires

Le diagnostic de l'habitat a révélé des enjeux de l'habitat assez important sur la commune de Diemeringen.

L'un des objectifs est de réduire la vacance, résorber des logements insalubres situés en cœur de bourg, de proposer une offre locative de qualité et de permettre la massification des réhabilitations thermiques des bâtiments. L'approche à la parcelle semble plus justifiée pour la commune de Diemeringen. Un PIG renforcé spécifique sur le centre urbain de Diemeringen permettrait d'abonder les aides de l'ANAH, de conforter l'animation auprès des porteurs de projets.

Ci-après des outils à mettre en place :

- **Volet réglementaire** : engager les pouvoirs de police du Maire via les procédures de mise en sécurité, signalements auprès du DDELIND...
- **Volet coercitif** : instaurer une taxe sur les logements vacants (THLV),
- **Volet incitatif** : mobiliser les aides techniques et financières (PIG, Renforcé, MPR, Denormandie dans l'Ancien, MALS21...), sollicitation auprès de la Maison de l'Habitat.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

25 000 € / an

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de mobiliser un panel d'outils fournis et ciblés pour les porteurs de projets.

✓ S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financiers	Montant (€ HT)
Abondement communal PIG Renforcé	25 000 € / an	CCAB Commune de Diemeringen CeA ANAH	à définir à définir à définir à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Réflexion sur l'instauration d'une taxe aux logements vacants.

Animations renforcées à l'immeuble dans le cadre du PIG renforcé (20-23).

2024

Bilan des animations renforcées.

Début de l'animation de la nouvelle contractualisation PIG d'Alsace (24-27).

✓ S'inscrit dans un contrat territorial : **Contrat Territorial Global (CTG)**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérations "Denormandie dans l'ancien" sur Diemeringen ;

Evolution du nb de signalements auprès du DDELIND ;

Nb de logements taxés dans le cadre de la THLV (si mise en place) ;

Bilan annuel du PIG

...

Type de montage - portage contractuel

Délégation auprès d'un prestataire.



Urbanis, étude de revitalisation (2023)

✓ Annexes : Boîte à outils des actions opérationnelles (habitat)

Proposer des outils financiers et opérationnels pour le parc communal y compris via la rénovation énergétique

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, BdT, ADEME, CeA, ANAH, EPF Alsace, BE Thermique.

Description de l'action et bénéficiaires

La maîtrise de la facture énergétique aujourd'hui devient essentielle. Les communes se sont saisies de cet enjeu environnemental et économique. Une série d'audits énergétiques devraient se réaliser, financés par la Région Grand-Est et l'ADEME pour par la suite aboutir à une préconisation de travaux et convenir d'un plan pluriannuel d'investissements.

En parallèle, un appui de la Communauté de Communes s'opère pour effectuer une veille stratégique foncière auprès des communes désireuses d'un accompagnement (cf. 0.2.1).

De plus, divers outils sont mis à disposition à la commune de Diemeringen afin à la fois de maîtriser davantage le foncier (DPU, DPU renforcée, DUP...), et de promouvoir le parc communal à la vente auprès des investisseurs, promoteurs privés et bailleurs. C'est notamment le cas des outils de Vente d'Immeuble à Rénover (VIR) ou de vente avec cahier des charges.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

20 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer une offre immobilière séduisante en centre et maîtrisée par la collectivité ;
Maîtriser les coûts liés au parc immobilier communal.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Audits énergétiques	20 000 € HT	Commune de Diemeringen	à définir
Travaux de rénovation énergétique	à définir	Région Grand-Est	à définir
Stratégie foncière	à définir	ADEME	à définir
		ANAH	à définir
		CeA	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

*Fonds d'investissement communal et fonds d'innovation

Calendrier prévisionnel

2023

3e Trimestre :

Consultation des communes auprès des BE Thermiques dans le cadre d'un audit énergétique de bâtiments communaux.

Animation renforcée à l'immeuble dans le cadre du PIG Rénov'Habitat (20-23).

2024

Début de la nouvelle contractualisation PIG d'Alsace (24-27).

Elaboration de la stratégie foncière.

Rendu des audits énergétiques.

Début du plan pluriannuel d'investissements pour la rénovation du parc communal.



S'inscrit dans un contrat territorial : PTRTE

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérations de travaux de rénovation sur le parc communal ;

Nombre d'acquisitions / ventes dans le cadre du parc communal ;

Gain théorique de consommation énergétique post-réalisation de travaux (kWh/m²/an).

Type de montage - portage contractuel

Portage public.



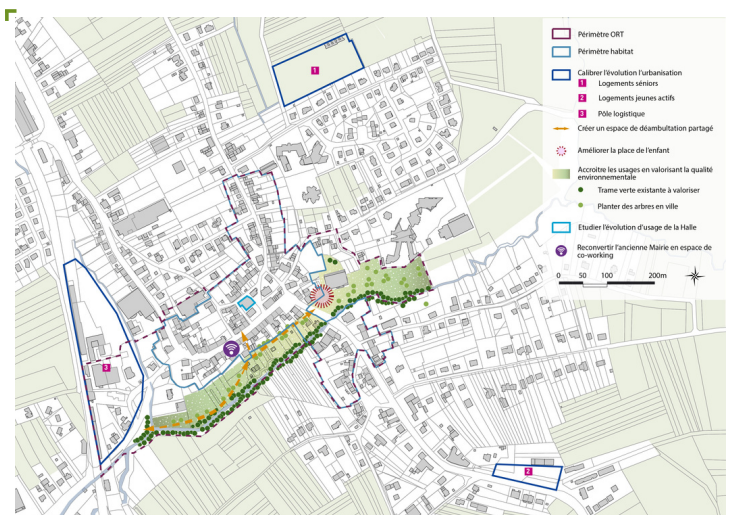
Annexes :



Partie 2

Programme d'action

Drulingen



Lestoux & Associés, Urbicus, Urbanis, étude de revitalisation (2023)

5 ACTIONS PRIORITAIRES

ACTION n°3.2.1

Axe 2. Favoriser la polyvalence des espaces



Redessiner l'espace paysager et amplifier les usages autour de la salle polyvalente et de la place Martzloff (accompagner le projet d'aménagement de la salle)

Statut

En projet **Validée** Engagée

Niveau de priorité

Faible **Médian** **Fort**

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, ADEME, CeA, Agence de l'eau, BE Aménagement-Maîtrise d'usage.

Description de l'action et bénéficiaires

Aujourd'hui, la place Martzloff constitue un lieu central et de rassemblement au cœur du bourg. Proche des lieux institutionnels et scolaires d'une part, et des services et commerces d'autre part, le souhait porté par la commune est de redessiner et amplifier les usages autour de cette place et la salle polyvalente.

Plusieurs ambitions sont données et sont à évaluer :

- Ouvrir le parc en arrière de la salle aux habitants,
- Accompagner le projet d'aménagement et d'extension par des espaces extérieurs conviviaux pour toutes les générations (biergarten, agrès, mobilier urbain, mobilier ludique, mobilier pour vélos...),
- Offrir de nouveaux usages à la place Martzloff en conservant ses capacités de stationnement les jours de grande affluence,
- Rendre plus agréable en remplaçant progressivement le minéral par le végétal,
- Etudier la faisabilité d'un Réseau de chaleur urbain (RCU).

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

> 500 00 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de redonner une nouvelle peau à un lieu en cœur de bourg en lien avec les éléments naturels (la rivière de l'Isch, le parc...) et institutionnels.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

<i>Nature des dépenses</i>	<i>Montant (€ HT)</i>
Mobilier urbain, ludique, vélos	25 000 € HT
Aménagement paysager	125 000 € HT
Extension de la salle	150 000 € HT
Désimperméabilisation	300 000 € HT
Extension de la salle	100 000 € HT
AMO projet d'aménagement	à définir
Etude de faisabilité RCU	15 000 € HT
Travaux RCU	à définir

Plan de financement

<i>Financeurs</i>	<i>Montant (€ HT)</i>
Commune de Drulingen	à définir
Etat*	à définir
Région Grand-Est	à définir
ADEME	à définir
CeA	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer
* Fonds vert en cours

Calendrier prévisionnel

2023

2e Semestre :

Consultation auprès d'un BE pour une Assistance à Maîtrise d'Œuvre.

2024-2025

Début des travaux d'aménagement-extension.
Etude de faisabilité d'un Réseau de chaleur urbain (RCU).

2026

Début des opérations de travaux pour un Réseau de chaleur urbain (RCU).

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'événements organisés sur les espaces extérieurs ;
Utilisation des agréments vélos ;
Evolution des investissements en réfection de voirie et de végétalisation ;
Gain théorique de consommation énergétique post-réalisation de travaux (kwhEp/m²/an).

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

Annexes : Fiche projet détaillée



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

ACTION n°3.2.3

Axe 2. Favoriser la polyvalence des espaces

Créer un espace de déambulation partagé sur la rue du Général Koch en lien avec l'Isch



Statut

En projet **Validée** Engagée

Niveau de priorité

Faible **Médian** **Fort**

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Agence de l'eau, BE Aménagement-Maîtrise d'usage.

Description de l'action et bénéficiaires

Afin d'accompagner la transition du centre-bourg, la commune souhaite aménager la rue du Général Koch afin de permettre un meilleur partage entre riverains, piétons et vélo.

Autrefois considérée comme un arrière du bourg, cette rue se situe en parallèle de l'Isch et de la rue du Général Leclerc, qui a pu très récemment bénéficier de travaux d'aménagements et d'embellissement.

L'ambition est d'adapter une connexion entre le nouveau centre-bourg et le "pôle scolaire" en passant par cette rue sécurisée et apaisée.

Une réflexion sur l'aménagement des abords des berges de l'Isch, peu visibles est également attendue.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

> 500 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Ouvre l'accès à un nouvel espace de déambulation partagé en centre-bourg.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Plan de financement

Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
AMO aménagement	10 000 € HT	Commune de Drulingen	à définir
Travaux de voirie	à définir	Etat*	à définir
Aménagement paysager	à définir	Région Grand-Est	à définir
Végétalisation		CeA	à définir

* Fonds vert en cours
N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Semestre :

Lancement de la consultation.

2024-2025

Travaux d'aménagement.

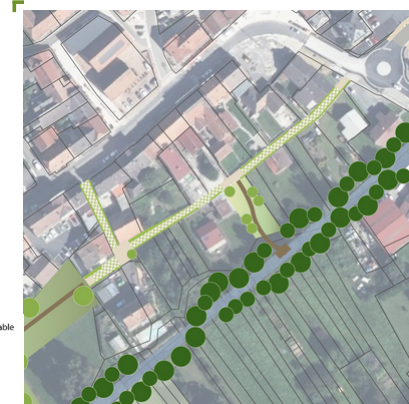
S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Fréquentation de l'espace partagé ;
Evolution des investissements de végétalisation ;
Evolution des investissements en réfection de voirie.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.



— Aménager une rue partagée perméable
— Aménager un chemin piéton
■ Végétaliser
~ Renaturer et remânder la rivière

Urbicus, étude de revitalisation (2023)



Annexes : Fiche projet du BE Urbicus

Volet développement économique
ACTION n°3.3.2



Axe 3. Imaginer des opportunités de développement économique en centre-bourg

Etudier le potentiel hôtelier et accompagner la réhabilitation d'anciens complexes en centre-bourg

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, CCI Alsace, ADIRA Alsace, Banque des Territoires, UMIH Alsace, PNR VN

Description de l'action et bénéficiaires

Le centre de Drulingen connaît un nouveau souffle de par les aménagements réalisés par la municipalité et par l'installation de nouveaux commerces. La commune souhaite renforcer les initiatives en centre (Rue du Gen. Leclerc) sur des bâtiments pouvant se révéler complexes mais particulièrement bien placés. L'hôtellerie sur Drulingen constituerait d'un double type de clientèle, à savoir une clientèle d'affaire, en relations avec les entreprises du secteur et la clientèle touristique en lien avec le Parc du Vosges du Nord.

De la même manière que pour Sarre-Union, une première étude permettra d'évaluer les besoins, les potentiels puis la faisabilité d'un ou plusieurs projets sur le territoire. Drulingen comprend plusieurs sites potentiellement exploitables en centre-bourg. L'intérêt de mobiliser gérants d'hôtels, entreprises locales et investisseurs permettra par la suite de faire éclore de futurs projets.

Une étude supplémentaire via un Bureau d'Etudes peut compléter ces premiers retours.

Dépenses

Fonctionnement

7 000 € HT

Investissement

à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Met en valeur le patrimoine existant par la présence d'une activité hôtelière en centre bourg, en lien avec les services et activités commerciales de proximité et redynamise le secteur touristique.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Travail interne "ingénierie"	7 000 € HT	CCAB	à définir
Etudes et animation complémentaires	à définir	Commune de Drulingen Banque des territoires	à définir à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Début de l'étude des besoins et d'opportunité.
Orientations à définir.

2024

Consultation pour animation complémentaire, si nécessaire.

S'inscrit dans un contrat territorial :

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de projets immobiliers réalisés sur la Rue du Gen. Leclerc ;
Nombre de projets hôteliers mis à l'étude sur le territoire ;
Nombre de chambres d'hôtels mises à disposition.

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

Annexes :

Volet habitat

ACTION n°3.4.1



Axe 4. Intervenir sur le parc immobilier privé et communal

Proposer des outils financiers et opérationnels pour le parc privé



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen / Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Partenaires associés : CeA, ANAH, Maison de l'Habitat, France Rénov', PNR VN, ADIL67.

Description de l'action et bénéficiaires

Le diagnostic de l'habitat a révélé des enjeux de l'habitat assez important sur la commune de Diemeringen.

L'un des objectifs est de réduire la vacance, résorber des logements insalubres situés en cœur de bourg, de proposer une offre locative de qualité et de permettre la massification des réhabilitations thermiques des bâtiments. L'approche à la parcelle semble plus justifiée pour la commune de Drulingen. Un PIG renforcé à l'échelle du centre urbain permettra de mobiliser davantage de porteurs de projets et d'abonder les aides de l'ANAH.

Ci-après des outils à mettre en place :

- **Volet réglementaire** : engager les pouvoirs de police du Maire via les procédures de mise en sécurité, signalements auprès du DDELIND...
- **Volet coercitif** : instaurer une taxe sur les logements vacants (THLV),
- **Volet incitatif** : mobiliser les aides techniques et financières (PIG, Renforcé, MPR, Denormandie dans l'Ancien, MALS21...), mobiliser les partenaires de la Maison de l'Habitat.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

> 20 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de mobiliser un panel d'outils fournis et ciblés pour les porteurs de projets.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses

Nature des dépenses Montant (€ HT)
Abondement PIG Renforcé > 20 000 € HT

Plan de financement

Financiers Montant (€ HT)
CCAB à définir
Commune de Drulingen à définir
CeA à définir
ANAH à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Réflexion sur l'instauration d'une taxe aux logements vacants.
Animations renforcées à l'immeuble dans le cadre du PIG renforcé (20-23).

2024

Bilan des animations renforcées.
Début de l'animation de la nouvelle contractualisation PIG d'Alsace (24-27).



S'inscrit dans un contrat territorial : **Contrat Territorial Global (CTG)**

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nb d'opérations "Denormandie dans l'ancien" sur Drulingen ;
Evolution du nb de signalements auprès du DDELIND ;
Nb de logements taxés dans le cadre de la THLV ;
Bilan annuel du PIG



Urbanis, étude de revitalisation (2023)

Type de montage - portage contractuel

Délégation auprès d'un prestataire.



Annexes : Boîte à outils des actions opérationnelles (habitat)

Axe 4. Intervenir sur le parc immobilier privé
et communalProposer des outils financiers et
opérationnels pour le parc communal
y compris via la rénovation énergétique

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, BDT, ADEME, CeA, ANAH, EPF Alsace, BE Thermique.

Description de l'action et bénéficiaires

La maîtrise de la facture énergétique aujourd'hui devient fondamentale. Les communes se sont saisies de cet enjeu environnemental et économique. Une série d'audits énergétiques devraient se réaliser, financés par la Région Grand-Est et l'ADEME pour par la suite aboutir à une préconisation de travaux et convenir d'un plan pluriannuel d'investissements.

En parallèle, un appui de la Communauté de Communes s'opère pour effectuer une veille stratégique foncière auprès des communes désireuses d'un accompagnement (cf. 0.2.1).

De plus, divers outils sont mis à disposition à la commune de Drulingen afin à la fois de maîtriser davantage le foncier (DPU, DPU renforcée, DUP...), et de promouvoir le parc communal à la vente auprès des investisseurs, promoteurs privés et bailleurs. C'est notamment le cas des outils de Vente d'Immeuble à Rénover (VIR) ou de vente avec cahier des charges.

Dépenses

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

30 000 € HT - Travaux à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer une offre immobilière séduisante en centre et maîtrisée par la collectivité ;
Maîtriser les coûts liés au parc immobilier communal.

 S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Plan prévisionnel de financement

Description des dépenses		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant (€ HT)	Financeurs	Montant (€ HT)
Audits énergétiques	30 000 € HT	Commune de Drulingen	à définir
Travaux de rénovation énergétique	à définir	Région Grand-Est	à définir
Stratégie foncière	à définir	ADEME	à définir
		ANAH	à définir
		CeA	à définir

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

*Fonds d'investissement communal et fonds d'innovation

Calendrier prévisionnel

2023

2e Trimestre :

Consultation des communes auprès des BE Thermiques dans le cadre d'un audit énergétique de bâtiments communaux.

2e Semestre :

Elaboration de la stratégie foncière.

Rendu des Audits énergétiques.

Animation renforcée à l'immeuble dans le cadre du PIG Rénov'Habitat (20-23).

2024

Début de la nouvelle contractualisation du PIG d'Alsace (24-27).

Début du plan pluriannuel d'investissements pour la rénovation du parc communal.

 S'inscrit dans un contrat territorial : PTRTE

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'opérations de travaux de rénovation sur le parc communal ;

Nombre d'acquisitions / ventes dans le cadre du parc communal ;

Gain théorique de consommation énergétique post-réalisation de travaux (kwhEp/m²/an).

Type de montage - portage contractuel

Portage public.

 Annexes :



Partie 2

Programme d'action



12 ACTIONS NON PRIORITAIRES

Volet mobilités

ACTION n°1.1.1



Axe 1. Faciliter les synergies entre le cœur historique et les équipements

Créer une transversale de mobilité douce Campus / Grand-Rue

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Résidence d'artiste, BE VRD-Aménagement-Paysage.

Description de l'action et bénéficiaires

L'objectif est de promouvoir la liaison douce entre les équipements de centre "nouveau" et le cœur de ville, historique. Sont concernés l'école maternelle, le centre-socio culturel, le collège, lycée, gymnase et médiathèque d'Alsace.

L'aménagement (végétalisé) d'une continuité qualitative et confortable permettrait de pratiquer davantage l'usage des modes actifs (marche, vélo) et de relier plus facilement le centre ancien.

Le caractère routier laisserait sa place à une utilisation plus apaisée, appropriée des enfants et usagers des équipements scolaires.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

Estim. 200 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer un lieu agréable, sécurisé et approprié des usagers des équipements.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Volet mobilités

ACTION n°1.1.2



Axe 1. Faciliter les synergies entre le cœur historique et les équipements

Réfléchir à un pôle d'échange multimodal en lieu et place de la médiathèque

Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, ADEME, CeA.

Description de l'action et bénéficiaires

La desserte de bus scolaires à Sarre-Union pourrait se voir améliorée, notamment afin de sécuriser les déplacements des enfants, utilisant les divers équipements scolaires et extrascolaires, et de rendre plus efficace le ramassage scolaire en fin de journée.

Le lieu et sa faisabilité restent à déterminer.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

Estim. 550 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer une desserte de bus en centre-bourg, de qualité et sécurisé.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Avec le soutien de



ACTION n°1.1.3

Axe 1. Faciliter les synergies entre le cœur historique et les équipements

Transformer la friche Imbert en parc et espace d'agrément



Statut

En projet	Validée	Engagée
------------------	---------	---------

Niveau de priorité

Faible	Médian	Fort
---------------	--------	------

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, ANCT, Région Grand-Est, CeA, BE Paysage.

Description de l'action et bénéficiaires

La "friche" du Chalet Imbert constitue d'un espace au référentiel commun. Historique par son passé, cet espace aujourd'hui privé peut constituer d'un potentiel poumon vert au sein de la ville pour permettre aux habitants de profiter d'un espace de convivialité. Cet espace constituerait une traversée entre le campus et le centre ancien.

Le premier temps est de faire une étude de projet d'aménagement paysager d'un square de plus 3000m². Une étude de l'ANCT a permis d'évaluer en 2023 le potentiel du bâtiment.

- Conserver les arbres existants
- Végétaliser
- Installer des placettes ludiques
- Créer des ouvertures dans le mur
- Créer des massifs fleuris



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

Dépenses *N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer*

Fonctionnement
0 € HT

Investissement
> 200 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer un espace vert en plein cœur de ville.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

ACTION n°1.2.4

Axe 2. Créer une continuité de lieux de vie entre la Grand Rue et "la plage"

Apaiser la Rue de Phalsbourg



Statut

En projet	Validée	Engagée
------------------	---------	---------

Niveau de priorité

Faible	Médian	Fort
---------------	--------	------

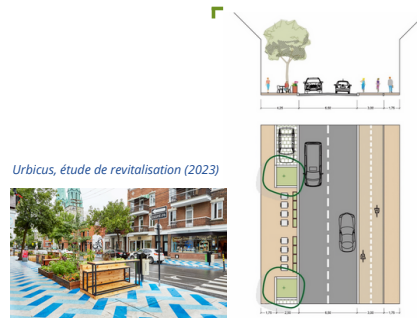
Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Banque des territoires, BE VRD-Paysage.

Description de l'action et bénéficiaires

La Rue de Phalsbourg est une route dense où circulent 12 000 véhicules/jour. Sans détourner la circulation de ce nombre important de passages, l'intérêt est d'apaiser la circulation et d'améliorer la fréquentation des commerces en pensant à l'aménagement temporaire ou permanent de terrasses, plantations et liaisons cyclables.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

Dépenses *N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer*

Fonctionnement
à définir

Investissement
Estim. 2 200 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Faire gagner l'espace public en qualité en centre-bourg.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Volet patrimonial

ACTION n°1.4.1



Axe 4. Renforcer l'image touristique et événementielle

Créer un circuit touristique, de mémoire et de nature en lien avec le SPR



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Ministère de la Culture, DRAC, Région Grand-Est, UDAP67, CAUE, PNR VN.

Description de l'action et bénéficiaires

Sarre-Union regorge de curiosités. La création d'un parcours mêlant patrimoines remarquables, circuits touristiques (en lien avec la Sarre et la Plage, cf. 1.2.3) et favorisant le parcours commerçant peuvent permettre de découvrir les lieux d'intérêt de la ville. Ce parcours reprend ainsi trois dimensions : nature, mémoire et tourisme.



CCAB, projet de la "Plage" et de la Sarre (2023)

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement
à définir

Investissement
à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Permet de lier fréquentation touristique et fréquentation marchande. Conforte une dimension historique, de mémoire, en lien avec le SPR de Sarre-Union.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Volet espaces publics

ACTION n°1.4.2



Axe 4. Renforcer l'image touristique et événementielle

Créer l'événement sur la place de la République



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Ville de Sarre-Union

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Association de commerçants.

Description de l'action et bénéficiaires

La Place de la République constitue un lieu central au sein de la ville de Sarre-Union. Cet espace multifonctionnel peut faire l'objet de nombreux événements culturels et sportifs portés par la ville et l'association de commerçants.

L'animation peut être déterminée à travers un programme mettant en avant la théâtralisation du lieu (décoration, mobilier urbain, terrasses, signalétique...).

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement
à définir

Investissement
à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Conforter la place centrale de la ville de Sarre-Union à travers divers événements et activités.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Volet développement économique

ACTION n°2.2.1



Axe 2. Conforter le pôle gare

Développer un espace hybride et fonctionnel sur le pôle gare



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Etat, DDETS67, Région Grand-Est, CeA, SNCF, CCI Alsace, CRESS Grand-Est.

Description de l'action et bénéficiaires

La Gare de Diemeringen constitue un espace stratégique pour la commune. La fréquentation ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui seulement traversée, la gare peut offrir davantage de services aux usagers du train. Le lieu peut notamment accueillir la possibilité de développer des services de conciergerie, AMAP, distribution de produits frais, relais vélos, et l'utilisation d'espaces dédié au travail.

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

> 80 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Capitaliser sur l'espace Gare, à proximité immédiate du centre ancien et des services.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Volet mobilités

ACTION n°2.2.2



Axe 2. Conforter le pôle gare

Travailler les connexions multimodales de la gare vers le centre



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, ADEME, CeA.

Description de l'action et bénéficiaires

Bien qu'à proximité immédiate du centre ancien, la gare bénéficie d'une topographie légèrement désavantageuse. Un effort de signalétique (ex : panneaux, marquage au sol) peut permettre d'indiquer les commerces et services associés.

Le franchissement du chemin de fer via le tunnel est à améliorer, notamment en termes de confort visuel et d'ambiance. Lien avec l'action intercommunale 0.1.2.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement

à définir

Investissement

30 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer une signalétique attrayante pour relier le pôle gare aux services.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Renaturer le Quai de l'Eichel



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Diemeringen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Banque des territoires.

Description de l'action et bénéficiaires

Diemeringen voit l'Eichel traverser le bourg ce qui permet de jouir d'une bonne qualité paysagère. L'objectif est de végétaliser davantage (plantes en pots) et de donner une image plus naturelle du quai en reliant d'un côté la zone "éducative" (écoles) et le pôle "sportif" de l'autre. À terme, ces agréments de renaturation pourront permettre aux habitants de bénéficier d'espaces publics agréables mais permettront aussi de réduire les problématiques liées au climat.



Urbicus, étude de revitalisation (2023)

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement
à définir

Investissement
100 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer un lieu de respiration en plein cœur de bourg.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Accompagner la transformation de la ville et anticiper les futurs besoins associés en termes de services et d'équipements



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen

Partenaires associés : Etat, CeA, CAF, CC Alsace Bossue, ADIRA.

Description de l'action et bénéficiaires

Grâce à la transformation de la commune de Drulingen et les différents projets d'aménagements en cours de réflexion, celle-ci doit anticiper les futurs besoins des habitants en termes d'équipements et de services.

Ce travail de veille, d'analyse de données chaudes et froides peut s'effectuer en lien avec la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.

Dépenses

N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer

Fonctionnement
à définir

Investissement
0€ HT - à définir

Conséquences sur la fonction de centralité

Anticiper sur les futurs besoins et proposer une offre complète de services et équipements.



S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

Volet développement économique
ACTION n°3.2.2



Axe 2. Favoriser la polyvalence des espaces

Etudier l'évolution de l'usage de la halle couverte



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, CeA, Banque des territoires, BE Technique.

Description de l'action et bénéficiaires

La Halle couverte est située en plein cœur de bourg mais ne trouve plus d'usage récurrent. La recherche de nouveaux usages permettrait d'associer de nouvelles pratiques (sport, concerts) mais nécessite des études de faisabilité en amont.

Dépenses *N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer*

Fonctionnement

0 € HT

Investissement

Estim. 20 000 € HT

Conséquences sur la fonction de centralité

Proposer un nouvel usage d'un bâtiment en état au sein du centre-bourg.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire



Volet développement économique
ACTION n°3.3.1



Axe 3. Imaginer des opportunités de développement économique en centre

Reconvertir l'ancienne mairie en espace multifonctionnel



Statut

En projet

Validée

Engagée

Niveau de priorité

Faible

Médian

Fort

Maître d'ouvrage

Commune de Drulingen

Partenaires associés : Etat, Région Grand-Est, Banque des Territoires, CeA, CAUE, PNR VN, CRESS G-E, ADIRA, BE Aménagement

Description de l'action et bénéficiaires

La Rue du Général Leclerc est le point central de la stratégie de revitalisation de la commune de Drulingen. Les anciens locaux de la Mairie, aujourd'hui utilisés pour les associations locales peuvent être exploités davantage et accueillir des activités tertiaires multiples, en lien avec les associations locales. Cet espace, assez grand peut évoluer en lieu ouvert à tous sur une partie capable de recevoir du public.

Une étude permettrait d'évaluer les besoins, les opportunités du projet et ainsi définir la programmation de ce futur espace hybride.

Dépenses *N.B. Dépenses susceptibles d'évoluer*

Fonctionnement

à définir

Investissement

Estim. 10 000 € HT - Travaux a.d.

Conséquences sur la fonction de centralité

Revitaliser le centre ville à travers le développement d'activités tertiaires.

S'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire

